

# PROCEDURE POUR EVITER LA POSE

- 1/ Les adhérents vous préviennent directement de la présence de poseurs seuls ou pas.
- 2/ Celui qui reçoit l'appel prévient les autres tout en se rendant sur place pour gagner du temps
- 3/ vous cherchez à savoir si le poseur est conciliant avec les refus du CMGA ou pas et où il compte poser dans la journée
- 4/ s'il n'est pas conciliant vous prévenez les adhérents du secteur ou le poseur se trouve
- 5/ Si ça "sent" la pose forcée(Mathieu...) vous ne les lachez pas et vous demandez aux adhérents du secteur de vous rejoindre au besoin